



Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital social de 2 676 217,50 euros réparti en 53 524 350 actions de nominal 0,05 euro.

Siège social : 117, Avenue de Luminy, 13276 Marseille Cedex 09, France - 424 365 336 RCS Marseille.

Rapport financier semestriel au 30 juin 2015



Situation semestrielle au 30 juin 2015

Les comptes condensés semestriels ont été arrêtés par le Directoire. Ils ont été examinés par le Conseil de Surveillance le 16 septembre 2015 et ont fait l'objet d'un examen limité par nos Commissaires aux Comptes.

Sommaire

I.	Eléments financiers et examen de la situation financière et du résultat de la Société	3
II.	Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle 2015.....	10
III.	Information financière semestrielle 2015.....	11
IV.	Attestation du responsable de l'information	28

Innate Pharma en quelques mots

Innate Pharma S.A. est une société biopharmaceutique qui conçoit et développe des anticorps thérapeutiques innovants contre le cancer et les maladies inflammatoires.

Son approche originale a donné lieu à des alliances structurantes avec des sociétés leaders de la biopharmacie comme Bristol-Myers Squibb, AstraZeneca et Novo Nordisk A/S.

La Société a deux programmes testés en clinique dans le domaine de l'immuno-oncologie, une approche d'immunothérapie novatrice qui pourrait changer le paradigme de traitement des cancers en rétablissant la capacité des cellules immunitaires à reconnaître et éliminer les cellules tumorales.

La science d'Innate Pharma fait également l'objet de développement dans les pathologies inflammatoires chroniques.

Basée à Marseille et cotée en bourse sur NYSE-Euronext Paris, Innate Pharma comptait 110 collaborateurs au 30 juin 2015.

Retrouvez Innate Pharma sur www.innate-pharma.com.

1. Éléments financiers et examen de la situation financière et du résultat de la Société

Les résultats d'Innate Pharma au 30 juin 2015 se caractérisent par :

- Une situation de trésorerie, équivalents de trésorerie et instruments financiers courants s'élevant à 278,9 millions d'euros (m€) au 30 juin 2015 (69,2m€ au 31 décembre 2014), à la suite de l'encaissement en date du 30 juin 2015 du paiement initial de 250 millions de dollars US (223,5m€) relatif à l'accord de co-développement et de commercialisation signé le 24 avril 2015 avec AstraZeneca (voir " Rappel des évènements marquants depuis le 1er janvier 2015 "). À la même date, les dettes financières s'élevaient à 4,0m€ (4,2m€ au 31 décembre 2014).
- Des produits opérationnels s'élevant à 6,4m€ (4,1m€ au premier semestre 2014) provenant des accords de collaboration et de licence (3,1m€) et du crédit impôt recherche (3,3m€). Les revenus des accords de collaboration et de licence correspondent principalement à l'étalement comptable du paiement reçu par Innate Pharma relatif à l'accord signé en avril 2015 avec AstraZeneca.
- Des charges opérationnelles s'élevant à 15,5m€ (13,2m€ en 2014), dont 82% consacrés à la recherche et au développement. La hausse des charges est principalement due à l'augmentation du nombre d'employés de la Société, passé de 90 au 30 juin 2014 à 110 au 30 juin 2015.
- En conséquence des variations des revenus et des dépenses, une perte nette s'élevant à 7,0m€ (9,0m€ au premier semestre 2014).

Le tableau suivant résume les comptes semestriels établis conformément aux normes IFRS pour les périodes de six mois se terminant aux 30 juin 2014 et 2015 :

En milliers d'euros, sauf données par action	30 juin 2015	30 juin 2014
Produits opérationnels	6 436	4 137
Dépenses de recherche et développement	(12 754)	(10 890)
Frais généraux	(2 728)	(2 310)
Charges opérationnelles nettes	(15 482)	(13 200)
Résultat opérationnel (perte)	(9 046)	(9 063)
Produits financiers	2 370	338
Charges financières	(298)	(143)
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	-	(170)
Résultat net (perte)	(6 974)	(9 039)
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (en milliers)	53 160	47 337
Perte nette par action (base non diluée, en euros)	(0,13)	(0,19)

	30 juin 2015	31 décembre 2014
Trésorerie, équivalents de trésorerie et instruments financiers	278 925	69 238
Total de l'actif	305 083	90 690
Total des capitaux propres	69 178	74 626
Total des dettes financières	3 983	4 206

Produits opérationnels

Le tableau suivant présente les produits opérationnels au cours des périodes sous revue :

En milliers d'euros	30 juin 2015	30 juin 2014
Revenus des accords de collaboration et de licence	3 092	1 027
Financements publics de dépenses de recherche	3 344	3 110
Produits opérationnels	6 436	4 137

La hausse des produits opérationnels au 30 juin 2015 résulte du revenu comptabilisé au titre de l'accord de co-développement signé avec AstraZeneca en avril 2015 et reconnu sur la base de l'avancement des coûts des études cliniques que la Société s'est engagée à réaliser.

Au 30 juin 2014, ce poste comprenait exclusivement l'étalement lié à la reconnaissance du paiement à la signature relatif à l'accord de licence avec Bristol-Myers Squibb signé en juillet 2011 (24,9 m€). Cette reconnaissance est désormais quasiment achevée.

Les financements publics de dépenses de recherche sont constitués principalement du crédit d'impôt recherche dont le montant s'élève à 3,3m€ pour le premier semestre 2015 contre 3,1m€ pour le premier semestre 2014. Le crédit d'impôt recherche 2014 (d'un montant de 6,5m€) devrait être remboursé au cours du deuxième semestre 2015.

Charges opérationnelles, par fonction

Le tableau suivant donne la répartition des charges opérationnelles par fonction pour la période de six mois se terminant au 30 juin 2015, avec un comparatif sur le premier semestre 2014 :

En milliers d'euros	30 juin 2015	30 juin 2014
Dépenses de recherche et développement	(12 754)	(10 890)
Frais généraux	(2 728)	(2 310)
Charges opérationnelles nettes	(15 482)	(13 200)

Les dépenses de recherche et développement comprennent essentiellement les frais de personnel affecté à la recherche et au développement (y compris le personnel affecté aux travaux menés dans le cadre des accords de collaboration et de licence), les coûts de sous-traitance (recherche, développement pré-clinique et développement clinique), les achats de matériels (réactifs et autres consommables) et de produits pharmaceutiques.

La variation de ces dépenses entre les deux périodes (12,8m€ au 30 juin 2015 contre 10,9m€ au 30 juin 2014, soit +17%) résulte essentiellement des coûts de personnel (+1,4m€), des frais de consommables (+0,4m€) et des frais de propriété intellectuelle (+0,3m€). Ces augmentations sont commentées en page suivante.

Les dépenses de recherche et développement ont représenté respectivement 82% et 83% des charges opérationnelles pour les périodes de six mois se terminant aux 30 juin 2015 et 2014.

Les frais généraux comprennent essentiellement les frais de personnel non affecté à la recherche et au développement ainsi que des coûts de prestations de services se rapportant à la gestion et au développement des affaires commerciales de la Société. La hausse du poste entre les deux périodes sous revue résulte essentiellement de la hausse des charges de personnel (+0,4m€).

Les dépenses de frais généraux ont représenté respectivement un total de 18% et de 17% des charges opérationnelles pour les périodes de six mois se terminant aux 30 juin 2015 et 2014.

Charges opérationnelles, par nature

Le tableau suivant donne la répartition des charges opérationnelles par nature de dépense pour les périodes sous revue :

En milliers d'euros	30 juin 2015	30 juin 2014
Achats consommés de matières, produits et fournitures	(1 179)	(788)
Coûts de propriété intellectuelle	(513)	(265)
Autres achats et charges externes	(7 214)	(7 358)
Charges de personnel autres que des paiements en actions	(5 114)	(3 556)
Paiements en actions	(272)	-
Amortissements et dépréciations	(977)	(1 082)
Autres produits et charges, nets	(215)	(150)
Charges opérationnelles nettes	(15 482)	(13 200)

Les variations des principales charges par nature s'expliquent ainsi :

- Achats consommés de matières, produits et fournitures : la hausse de ce poste entre les deux périodes sous revue (respectivement 1,2m€ et 0,8m€, soit +50%) résulte principalement de l'augmentation de l'activité de recherche en laboratoire ;
- Coûts de propriété intellectuelle : la hausse du poste résulte essentiellement des frais liés à l'actif IPH2201 acquis en février 2014 ;
- Autres achats et charges externes : la variation du poste entre les deux périodes s'explique essentiellement par la baisse des coûts de sous-traitance (-0.4m€), partiellement compensée par des frais d'avocats liés à l'accord AstraZeneca (0,2m€) ;
- Charges de personnel : l'augmentation du poste entre les deux périodes (respectivement 5,1m€ et 3,6m€ pour les périodes de six mois se terminant aux 30 juin 2015 et 2014, soit +44%) résulte principalement du recrutement d'une vingtaine de collaborateurs représentant une augmentation d'environ 20% de l'effectif (0,9m€) et d'une augmentation du bonus collectif suite à l'accord AstraZeneca.

Éléments de bilan

Au 30 juin 2015, le montant de la trésorerie, des équivalents de trésorerie et des instruments financiers courants détenus par la Société s'élevait à 278,9m€ contre 69,2m€ au 31 décembre 2014. La trésorerie et les équivalents de trésorerie n'incluent pas le crédit d'impôt recherche 2014, qui devrait être encaissé au second semestre 2015 (6,5m€).

Depuis sa création en 1999, la Société a été financée par son activité de « out-licencing » (principalement en relation avec les accords signés avec Novo Nordisk A/S, Bristol-Myers Squibb et AstraZeneca) et par l'émission d'actions nouvelles. La Société a également généré de la trésorerie par le financement public de dépenses de recherche et des financements reçus de BPI France (ex-Oséo) sous forme d'avances remboursables non porteuses d'intérêt et de Prêt à Taux Zéro Innovation (PTZI). Au 30 juin 2015, le montant restant dû au titre de ces avances remboursables et prêts à taux zéro s'élève à 1,5m€, comptabilisé en passifs financiers non courants.

Les autres éléments clés du bilan au 30 juin 2015 sont :

- Un produit constaté d'avance de 219,1m€ correspondant à la partie du paiement initial reçu d'AstraZeneca non encore reconnue en résultat (dont 173,3m€ sont classés en « Autres passifs non courants ») ;
- Une créance de 9,7m€ sur l'Etat français au titre du crédit d'impôt recherche pour l'année 2014 et la période de six mois se terminant au 30 juin 2015 ;
- Des immobilisations incorporelles d'une valeur nette comptable de 4,7m€, correspondant aux droits et licences relatifs à l'acquisition en février 2014 de l'anticorps anti-NKG2A ;
- Des capitaux propres s'élevant à 69,2m€, incluant la perte pour la période de six mois se terminant au 30 juin 2015 de 7,0m€.

Flux de trésorerie

Les flux de trésorerie nets générés au cours de la période de six mois se terminant au 30 juin 2015 se sont élevés à 210,5m€, à comparer à des flux de trésorerie nets générés lors de la période de six mois se terminant au 30 juin 2014 de 35,6m€.

Les flux de trésorerie de la période sous revue résultent principalement des éléments suivants :

- Une perte comptable semestrielle de 7,0m€, incluant des amortissements d'un montant de 1,0m€ ;
- L'encaissement du paiement initial relatif à l'accord signé le 24 avril 2015 avec AstraZeneca (223,5m€) ;
- Le produit net de l'émission d'actions consécutive à l'exercice d'instruments de participation au capital pour un montant de 1,2m€.

Autres éléments

Néant

Rappel des événements marquants depuis le 1er janvier 2015

Innate Pharma SA a signé en date du 24 avril 2015 un accord de co-développement et de commercialisation avec AstraZeneca / MedImmune afin d'accélérer et d'élargir le développement de son anticorps propriétaire anti-NKG2A, IPH2201, notamment en combinaison avec l'anticorps anti-PD-L1 d'AstraZeneca, MEDI4736. Les termes financiers de l'accord incluent des paiements pouvant atteindre 1,275 milliards de dollars (dont un versement initial de 250 millions de dollars) et des redevances à deux chiffres sur les ventes.

Nota

Les comptes condensés consolidés au 30 juin 2015 ont fait l'objet d'un examen limité par les Commissaires aux comptes et ont été arrêtés par le Directoire de la Société le 16 septembre 2015. Ils ont été revus par le Conseil de Surveillance de la Société le 16 septembre 2015. Ils ne seront pas soumis à l'approbation des actionnaires lors de l'Assemblée Générale.

Facteurs de risque

Les facteurs de risque affectant la Société sont présentés au paragraphe 5 du document de référence déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (« AMF ») le 12 mars 2015. Les principaux risques et incertitudes auxquels la société pourrait être confrontée dans les six mois restants de l'exercice sont identiques à ceux présentés dans le document de référence disponible sur le site internet de la Société.

Relations avec les parties liées

Les relations avec les parties liées au cours des périodes sont présentées en Note 20 de l'information financière semestrielle condensée établie selon la norme IAS 24 révisée.

Informations prospectives

Certaines informations figurant dans cette présentation sont des informations prévisionnelles. Ces informations prévisionnelles ne garantissent pas les performances futures de la Société. Sa situation financière, le résultat opérationnel et les flux de trésorerie actuels ainsi que le développement de l'industrie dans laquelle opère la Société peuvent substantiellement différer des informations prévisionnelles réalisées ou suggérées dans cette présentation. En outre, si la situation financière, le résultat opérationnel et les flux de trésorerie de la Société ainsi que le développement de l'industrie dans laquelle opère la Société sont en ligne avec les informations prévisionnelles figurant dans cette présentation, ces résultats ou ces développements pourraient ne pas être indicatifs des résultats ou développements futurs. Ces informations prévisionnelles sont fondées sur les attentes et hypothèses actuelles du management et impliquent des risques connus ou inconnus qui peuvent affecter les résultats actuels de manière à les rendre substantiellement différents de ceux décrits dans ces informations prévisionnelles. La Société ne s'engage pas, et n'a aucune obligation, à fournir des mises à jour ou réviser les informations prévisionnelles contenues dans cette présentation pour refléter des événements ou circonstances qui pourraient se produire après la date de cette présentation. La Société dégage sa responsabilité dans l'utilisation par toute personne du présent document.

2. Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle 2015

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale et en application de l'article L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés condensés de la société Innate Pharma, relatifs à la période du 1er janvier au 30 juin 2015 tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés condensés ont été établis sous la responsabilité du Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

1. Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés condensés avec la norme IAS 34 – norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

2. Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés condensés sur lesquels a porté notre examen limité. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés condensés.

Fait à Marseille, le 16 septembre 2015

Les Commissaires aux Comptes

AUDIT CONSEIL EXPERTISE SA
MEMBRE DE PKF INTERNATIONAL

DELOITTE & ASSOCIES

Nicolas Lehnertz

Hugues Desgranges

3. Information financière semestrielle 2015

Bilan consolidé (en milliers d'euros)

	Note	30 juin 2015	31 décembre 2014
Actif			
Actif courant			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4	274 767	64 286
Actifs financiers courants	4	4 158	4 952
Créances courantes	5	15 525	10 075
Total actif courant		294 450	79 314
Actif non courant			
Immobilisations incorporelles	6	4 732	5 362
Immobilisations corporelles	7	5 816	5 931
Autres actifs immobilisés		84	84
Total actif non courant		10 632	11 377
Total de l'actif		305 083	90 690
Passif			
Passif courant			
Dettes opérationnelles	8	57 372	10 322
Passifs financiers	9	462	453
Total passif courant		57 834	10 775
Passif non courant			
Passifs financiers	9	3 521	3 753
Avantages au personnel	10	1 203	1 094
Autres passifs non courants	11	173 347	441
Total passif non courant		178 071	5 289
Capitaux propres			
Capital et réserves revenant aux actionnaires de la Société			
Capital social	12	2 676	2 648
Prime d'émission		183 306	181 746
Réserves et report à nouveau		(109 527)	(89 881)
Résultat de l'exercice		(6 974)	(19 647)
Autres éléments du résultat global		(303)	(241)
Total des capitaux propres revenant aux actionnaires de la Société		69 178	74 626
Total du passif		305 083	90 690

Compte de résultat consolidé (en milliers d'euros)

	Note	30 juin 2015	30 juin 2014
Revenus des accords de collaboration et de licence	13	3 092	1 027
Financements publics de dépenses de recherche	13	3 344	3 110
Produits opérationnels		6 436	4 137
Achats consommés de matières, produits et fournitures	14	(1 179)	(788)
Coûts de propriété intellectuelle		(513)	(265)
Autres achats et charges externes	14	(7 214)	(7 358)
Charges de personnel autres que des paiements en action	15	(5 114)	(3 556)
Paiements en action		(272)	-
Amortissements et dépréciations	7	(977)	(1 082)
Autres charges	16	(215)	(150)
Charges opérationnelles nettes		(15 482)	(13 200)
Résultat opérationnel		(9 046)	(9 063)
Produits financiers	17	2 370	338
Charges financières	17	(298)	(143)
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence		-	(170)
Résultat avant impôts sur le résultat		(6 974)	(9 039)
Charge d'impôt sur le résultat	18	-	-
Résultat net de la période		(6 974)	(9 039)
Résultats par action revenant aux actionnaires de la Société :			
(en € par action)			
- de base	21	(0,13)	(0,19)
- dilué	21	(0,13)	(0,19)

État du résultat global (en milliers d'euros)

	30 juin	30 juin 2014
Perte nette pour la période :	(6 974)	(9 039)
<i>Éléments faisant ultérieurement l'objet d'un reclassement en résultat :</i>		
Gains et (pertes) actuariels sur avantages au personnel	(33)	(18)
<i>Éléments faisant ultérieurement l'objet d'un reclassement en résultat :</i>		
Profit de juste valeur sur actifs financiers disponibles à la vente, nets d'impôts	19	-
Écart de conversion	(47)	(5)
Autre éléments du résultat global sur la période :	(61)	(23)
Résultat global :	(7 035)	(9 062)

Tableau des flux de trésorerie consolidé (en milliers d'euros)

	Note	30 juin 2015	30 juin 2014
Résultat de la période		(6 974)	(9 039)
Amortissements et dépréciations	6, 7	977	1 082
Provisions pour charges et engagements sociaux		76	41
Paiements en actions		272	-
Quote-part de résultat des mises en équivalence		-	170
(Plus) / moins-values de cession d'actifs		13	2
Produits sur actifs et autres actifs financiers	17	(351)	(242)
Intérêts nets payés	17	72	86
Marge brute d'autofinancement		(5 915)	(7 900)
Variation du besoin en fonds de roulement		214 506	(859)
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles		208 590	(8 759)
Acquisition d'actifs corporels	7	(233)	(230)
Acquisition d'actifs incorporels	6	-	(2 023)
Cession d'actifs immobilisés		-	-
Acquisition d'instruments financiers courants	4	-	(1 955)
Cession d'instruments financiers courants		800	-
Produits sur actifs et autres actifs financiers	18	351	242
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissements		918	(3 967)
Opérations sur actions propres	12	101	11
Augmentation de capital	12	-	47 807
Impact net de l'émission d'actions	12	1 213	1 003
Remboursements d'emprunts ou de financements publics conditionnés	9	(223)	(394)
Intérêts nets payés	17	(72)	(86)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		1 020	48 340
Effets des variations de change		(47)	(5)
Augmentation / (diminution) de la trésorerie et des équivalents de		210 481	35 609
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture		64 286	38 360
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture		274 767	73 969

Variation du besoin en fonds de roulement	Note	30 juin 2015	31 déc. 2014	Impact
Créances courantes et charges constatées d'avance	5	15 525	10 075	(5 450)
Autres dettes non courantes	11	(173 347)	(441)	172 906
Dettes opérationnelles	9	(57 372)	(10 322)	47 050
Besoin en fonds de roulement		(215 194)	(688)	214 506

Tableau des flux variation des capitaux propres (en milliers d'euros)

	Capital social	Prime d'émission	Réserves et report à nouveau	Résultat de la période	Autres éléments du résultat global	Total revenant aux actionnaires de la Société
Solde au 1^{er} janvier 2014	2 287	128 000	(87 072)	(2 892)	(38)	40 286
Résultat de la période de six mois au 30 juin 2014	-	-	-	(9 039)	-	(9 039)
Gains et pertes actuariels	-	-	-	-	(18)	(18)
Écarts de conversion	-	-	-	-	(5)	(5)
Résultat global de la période	-	-	-	(9 039)	(23)	(9 062)
Affectation du résultat de l'exercice 2013	-	-	(2 892)	2 892	-	-
Directoire 10/02/2014 - Exercice SO 2005, BSAAR 2010 et BSAAR 2012	2	157	-	-	-	159
Directoire du 07/03/2014 - Exercice SO 2005, BSA 2011 et 2013, BSAAR 2010, 2011 et 2012	16	804	-	-	-	820
Directoire du 26/03/2014 - Exercice BSA 2011 et 2013 et BSAAR 2012	-	24	-	-	-	24
Directoire du 04/04/2014 – Augmentation de capital Novo Nordisk A/S	30	4 947	-	-	-	4 977
Directoire du 23/06/2014 – Augmentation de capital	313	47 494	-	-	-	47 807
Contrat de liquidité – Actions propres	-	11	-	-	-	11
Total des relations avec les actionnaires	361	53 437	(2 892)	2 892	-	53 798
Solde au 30 juin 2014	2 648	181 437	(89 964)	(9 039)	(61)	85 021
Résultat de la période de six mois au 31 décembre 2014	-	-	-	(10 608)	-	(10 608)
Variation de juste valeur sur actifs disponibles à la vente	-	-	-	-	58	58
Gains et pertes actuariels	-	-	-	-	(169)	(169)
Écart de conversion	-	-	6	-	(69)	(63)
Résultat global de la période	-	-	6	(10 608)	(180)	(10 782)
Directoire du 16/07/2014 - Attribution de BSA 2014	-	2	-	-	-	2
Directoire du 18/12/2014 - Exercice BSAAR 2010 et 2013	-	10	-	-	-	10
Paiements en actions	-	377	-	-	-	377
Contrat de liquidité – Actions propres	-	(79)	-	-	-	(79)
Juste valeur des titres PPS suite à la fin de l'intégration par mise en équivalence	-	-	77	-	-	77
Autres	-	(1)	-	-	-	(1)
Total des relations avec les actionnaires	-	308	77	-	-	385
Solde au 31 décembre 2014	2 648	181 746	(89 881)	(19 647)	(241)	74 626
Résultat de la période de six mois au 30 juin 2015	-	-	-	(6 974)	-	(6 974)
Variation de juste valeur sur actifs disponibles à la vente	-	-	-	-	19	19
Gains et pertes actuariels	-	-	-	-	(33)	(33)
Écarts de conversion	-	-	-	-	(47)	(47)
Résultat global de la période	-	-	-	(6 974)	(61)	(7 035)
Affectation du résultat de l'exercice 2014	-	-	(19 647)	19 647	-	-
Directoire 05/02/2015 - Exercice SO 2005 et BSAAR 2011 et 2012	3	124	-	-	-	127
Directoire 04/03/2015 - Exercice SO 2005 et PEE	3	94	-	-	-	97
Directoire 14/04/2015 – Exercice SO 2015 et BSAAR 2010 et 2012	4	283	-	-	-	287
Directoire 01/07/2015 – Exercice SO 2005, BSA 2008, 2011-1, 2011-2 et 2013 et BSAAR 2010, 2011 et 2012	18	685	-	-	-	702
Paiements en actions	2	271	-	-	-	272
Contrat de liquidité – Actions propres	-	101	-	-	-	101
Total des relations avec les actionnaires	27	1 558	(19 647)	19 647	-	1 585
Solde au 30 juin 2015	2 676	183 306	(109 527)	(6 974)	(303)	69 178

Notes aux états financiers consolidés semestriels condensés

1) La Société

Innate Pharma est une société biopharmaceutique développant des candidats médicaments d'immunothérapie innovants pour le traitement du cancer et des maladies inflammatoires. Basée à Marseille, la Société comptait 110 collaborateurs au 30 juin 2015. Elle a été introduite en bourse sur NYSE Euronext en 2006.

Innate Pharma est spécialisée dans le développement de nouveaux anticorps monoclonaux ciblant les récepteurs et les voies d'activation des cellules de l'immunité innée. Les mécanismes intimes contrôlant ces cellules ont été élucidés à la fin des années 90, notamment par les équipes des scientifiques fondateurs d'Innate Pharma.

C'est sur la base de cette science qu'Innate Pharma développe des candidats médicaments immuno-stimulateurs dans le cancer et immuno-bloquants dans l'inflammation. De plus, beaucoup de ligands des récepteurs de l'immunité innée sont exprimés sur les cellules cancéreuses, ouvrant la voie au développement d'anticorps directement cytotoxiques.

Les candidats d'Innate Pharma les plus avancés sont lirilumab, licencié au groupe biopharmaceutique américain Bristol-Myers Squibb, et IPH2201, qui fait l'objet d'un accord global de co-développement et de commercialisation avec AstraZeneca. Ces deux candidats sont actuellement testés en Phase II d'essais cliniques.

L'expertise d'Innate Pharma se situe dans l'immunopharmacologie et les technologies liées aux anticorps. La Société a développé un ensemble d'essais moléculaires et cellulaires et de modèles in vivo pour évaluer la pharmacodynamie, la pharmacotoxicologie et l'efficacité de ses candidats-médicaments. De plus, Innate Pharma bénéficie d'un accès à une série d'outils de recherche spécifiques en immunologie cellulaire, au travers de son réseau mondial de collaborations scientifiques.

Au 30 juin 2015, la Société détenait :

- une filiale à 100% dénommée Innate Pharma, Inc., créée en 2009, Il s'agit d'une société enregistrée dans l'Etat américain du Delaware. Créée afin d'héberger les activités de développement des affaires d'Innate Pharma aux Etats-Unis, elle est en sommeil depuis le 1er janvier 2011 et consolidée par intégration globale.
- une participation à hauteur de 8,19% dans le capital de Platine Pharma Services SAS.

La Société est et devrait continuer, à court et moyen terme, à être financée par l'émission de nouvelles actions ou autres titres donnant accès au capital ainsi que par des partenariats industriels signés avec des sociétés biopharmaceutiques. L'activité de la Société n'est pas soumise à des fluctuations saisonnières.

Ces états financiers semestriels consolidés condensés ont été arrêtés par le Directoire et examinés par le Conseil de Surveillance le 16 septembre 2015. Ils ne sont pas soumis à l'approbation de l'Assemblée générale.

Evénements significatifs survenus lors du premier semestre 2015

- Innate Pharma SA a signé le 24 avril 2015 un accord de co-développement et de commercialisation avec AstraZeneca et MedImmune afin d'accélérer et d'élargir le développement de son anticorps propriétaire anti-NKG2A, IPH2201, notamment en combinaison avec l'anticorps anti-PD-L1 d'AstraZeneca, MEDI4736. Les termes financiers de l'accord incluent des paiements pouvant atteindre 1,275 milliards de dollars (dont un versement initial de 250 millions de dollars) et des redevances à deux chiffres sur les ventes. L'accord comprend des droits de co-promotion en Europe pour 50% des profits dans ce territoire pour Innate Pharma. En vertu de cet accord de co-développement, Innate Pharma est responsable de la réalisation de plusieurs études de Phase II.

Le tableau ci-dessous résume les impacts de cette opération dans les comptes consolidés au 30 juin 2015.

En millions d'euros	Actif	Passif	Résultat
Trésorerie et équivalents de trésorerie	223,5		
Revenus des accords de collaboration et de licence			2,5
Dettes opérationnelles		45,8	
Autres passifs non courants		173,4	
Produits financiers (gain de change)			1,8
Total	223,5	219,2	4,3

L'accord comprend une licence restreinte à la combinaison d'IPH2201 et MEDI4736 ainsi qu'une option pour l'acquisition de l'ensemble des droits d'anti-NKG2A. A l'atteinte des critères de succès prédéfinis, AstraZeneca pourra exercer son option et sera alors responsable des études de Phase III et de la commercialisation. Innate Pharma pourra décider de participer à la commercialisation sur le territoire européen.

2) Principes comptables

a) Base de préparation

Les états financiers semestriels condensés de la Société au 30 juin 2015 ont été établis conformément à la norme IAS 34, « Information financière intermédiaire » du référentiel IFRS tel qu'adopté par l'Union Européenne. Les principes comptables appliqués aux comptes consolidés semestriels condensés au 30 juin 2015 sont identiques à ceux retenus au 31 décembre 2014 tels que décrits dans les états financiers consolidés au 31 décembre 2014 et présentés au paragraphe 19.1 du document de référence déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 12 mars 2015.

Le 24 avril 2015, la Société a signé un accord de co-développement et de commercialisation avec AstraZeneca / MedImmune. Le paiement initial a été encaissé le 30 juin 2015 pour un montant de 223,5m€, générant un gain de change de 1,8m€. Le montant à reconnaître en revenu (221,7m€) est étalé sur la base des coûts qu'Innate Pharma s'est engagée à supporter dans le cadre de l'accord. Au 30 juin 2015, le montant non reconnu en chiffre d'affaires s'élève à 219,2m€, dont 45,8m€ en « Dettes opérationnelles » et 173,4m€ en « Autres passifs non courants ».

b) Méthodes comptables

Les méthodes comptables appliquées sont les mêmes que celles adoptées pour la préparation des états financiers annuels au 31 décembre 2014 établis selon le référentiel IFRS tel qu'adopté par l'Union Européenne.

Les normes et amendements de normes existantes suivants sont d'application obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2015 (sauf indication contraire) et ont donc été adoptés par la Société :

- Amendements d'IAS 19 « Contribution membres du personnel », obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1er juillet 2014,
- IFRIC 21 « Droits ou taxes », obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 17 juin 2014.

Ces normes et amendements n'ont pas eu d'impact significatif sur les comptes de la Société.

Les nouvelles normes, amendements à des normes existantes et interprétations suivantes ont été publiés mais ne sont pas applicables en 2015 ou n'ont pas encore été adoptées par l'Union Européenne, et n'ont pas été appliquées par anticipation :

- Améliorations annuelles (2012-2014) des IFRS, obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2016,
- IFRS 9 « Instruments financiers », obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018,
- IFRS 14 « Comptes de report réglementaires », obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2016,
- IFRS 15 « Produits provenant de contrats avec les clients », obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2017,
- Amendements d'IFRS 10 et IAS 28 « Vente ou apport d'actifs entre un investisseur et une entreprise associée ou une coentreprise », obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2016,
- Amendements d'IFRS 11 « Acquisition d'une participation dans une entreprise commune », obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2016,
- Amendements d'IAS 1 « Présentation des états financiers – Initiative Informations à fournir », obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2016,
- Amendements d'IAS 16 et IAS 38 « Clarification sur les modes d'amortissement acceptables », obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2016,
- Amendements d'IAS 16 et IAS 41 « Agriculture : actifs biologiques producteurs », obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2016,
- Amendements limités d'IAS 19 « Avantage du personnel – Cotisations des membres du personnel », obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} février 2015.

3) Gestion des risques financiers

Les comptes semestriels consolidés condensés ne comprennent pas toute l'information sur la gestion des risques financiers qui sont décrits dans les comptes annuels consolidés. Le principal risque financier auquel la Société est exposée est le risque de change. La Société n'a pas identifié d'autres risques que ceux présentés dans le document de référence 2014.

4) Trésorerie, équivalents de trésorerie et instruments financiers courants

	30 juin 2015	31 décembre 2014
Trésorerie et équivalents de trésorerie	274 767	64 286
Instruments financiers courants	4 158	4 952
Trésorerie, équivalents de trésorerie et instruments financiers courants	278 925	69 238

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent de comptes bancaires courants, de comptes d'épargne et de comptes à terme.

	30 juin 2015	31 décembre 2014
Comptes bancaires courants et comptes d'épargne	258 600	39 685
Comptes à terme	16 167	24 601
Trésorerie et équivalents de trésorerie	274 767	64 286

Les comptes à terme détenus par la Société répondent aux critères de classement en équivalent de trésorerie : les sommes investies sur ces supports sont disponibles immédiatement (liquidité quotidienne), elles ne sont soumises à aucun risque de changement de valeur (garantie en capital) et sont facilement convertibles en un montant connu de trésorerie.

Actifs financiers courants

Afin de diversifier ses placements, la Société a souscrit des parts d'un fonds commun de placement. La valorisation de ces parts au 30 juin 2015 s'élève à 3 036 milliers d'euros (3 030 milliers d'euros au 31 décembre 2014). Les sommes investies sur ce support sont disponibles immédiatement (liquidité quotidienne) et sont facilement convertibles en un montant connu de trésorerie. Elles sont en revanche soumises au risque de changement de valeur (pas de garantie en capital).

La société a également souscrit en 2014 un portefeuille d'obligation dont la valorisation au 30 juin 2015 s'élève à 1 122 milliers d'euros. Cet actif est considéré comme détenu jusqu'à l'échéance et donc évalué selon la méthode du coût amorti.

5) Créances courantes

Les créances courantes s'analysent comme suit (en milliers d'euros) :

	30 juin 2015	31 décembre 2014
Crédit d'impôt recherche (CIR) et CICE	9 868	6 554
Charges constatées d'avance	3 424	1 162
Crédit de TVA	932	1 052
Créances clients	463	426
Contrat de liquidité – position « Trésorerie »	335	233
Avances et acomptes versés aux fournisseurs	216	328
Subventions et aides publiques	32	237
Autres créances	255	83
Créances courants	15 525	10 075

La valeur nette comptable des créances courantes est considérée comme une approximation raisonnable de leur juste valeur estimée. Les créances clients sont relatives à Bristol-Myers Squibb et correspondent essentiellement aux coûts de sous-traitance nécessaires à l'achèvement d'études en cours que la Société est en charge de mener à terme.

Au 30 juin 2015, les créances courantes comprennent un crédit de TVA de 0,3m€ relatif au quatrième trimestre 2013. Le remboursement de ce crédit fait l'objet d'une procédure contentieuse au Tribunal Administratif. La Société est confiante dans sa capacité de recouvrer cette créance.

6) Immobilisations incorporelles

	Droits anti-NKG2A	Autres immobilisations incorporelles	Total des immobilisations incorporelles
Exercice clos le 31 décembre 2014			
Solde net à l'ouverture	-	-	-
Acquisitions	7 000	-	7 000
Amortissements	(1 638)	-	(1 638)
Solde net à la clôture	5 362	-	5 362
Période comptable de 6 mois se terminant le 30 juin 2015			
Acquisitions	-	-	-
Reclassements	-	-	-
Amortissements	(629)	-	(629)
Solde net à la clôture	4 732	-	4 732

Le 5 février 2014, Innate Pharma SA a annoncé l'acquisition auprès de Novo Nordisk A/S des droits de développement et de commercialisation du candidat anti-NKG2A, un anticorps immunomodulateur « first-in-class » prêt à entrer en essai clinique de Phase II en oncologie. La contrepartie financière (2,0 millions d'euros et 600 000 actions émises au prix unitaire de 8,33 euros) a été comptabilisée en actif incorporel. Elle est amortie linéairement sur la durée anticipée des études de Phase II planifiées par la Société. Le plan d'amortissement a été mis à jour au 30 juin 2015 afin de tenir compte de

l'impact de l'accord signé avec AstraZeneca sur la durée anticipée de ces études (allongement de la durée d'amortissement n'ayant pas d'impact significatif).

7) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles s'analysent comme suit (en milliers d'euros) :

	Terrain et constructions (1)	Matériel de laboratoire et autres immobilisations corporelles	Immobilisations en cours	Total des immobilisations corporelles
Exercice clos le 31 décembre 2014				
Solde à l'ouverture	4 794	1 434	30	6 258
Acquisitions	-	384	-	384
Cessions	-	(2)	-	(2)
Amortissements	(298)	(409)	-	(707)
Reclassement	-	30	(30)	-
Solde à la clôture	4 496	1 437	-	5 931
Période comptable de 6 mois se terminant le 30 juin 2015				
Solde à l'ouverture	4 496	1 437	-	5 931
Acquisitions	-	201	32	233
Cessions	-	-	-	-
Amortissements	(149)	(199)	-	(348)
Solde à la clôture	4 347	1 438	32	5 816

(1) La valeur brute du terrain est de 772 milliers d'euros. Il n'est pas amorti.

8) Dettes opérationnelles

Ce poste s'analyse comme suit (en milliers d'euros) :

	30 juin 2015	31 décembre 2014
Fournisseurs	7 004	6 846
Dettes fiscales et sociales	2 949	2 386
Autres passifs	37	205
Produits constatés d'avance	47 381	885
Total	57 372	10 322

Les produits constatés d'avance correspondent essentiellement à la partie du paiement initial reçu d'AstraZeneca qui devrait être comptabilisé en revenus au cours des 12 prochains mois (45,8m€ selon les estimations de la Société).

9) Passifs financiers

L'analyse par échéance de ce poste est la suivante (en milliers d'euros) :

	30 juin 2015	31 décembre 2014
Location financement	462	453
Total des passifs financiers courants	462	453
BPI France (ex Oséo)	1 500	1 500
Location financement	2 021	2 253
Total des passifs financiers non-courants	3 521	3 753
Total des passifs financiers	3 983	4 206

Les financements reçus de BPI France comptabilisés en passifs financiers sont des avances remboursables en cas de succès ou des PTZI (Prêts à Taux Zéro Innovation). Ils ne sont pas porteurs d'intérêt.

Les locations financement concernent essentiellement l'opération d'acquisition immobilière réalisée en 2008 (acquisition et rénovation du siège social et de ses principaux laboratoires).

Les montants présentés à court terme au 30 juin 2015 sont remboursables ou exigibles dans les douze mois. Les autres engagements concernent essentiellement les immobilisations acquises en crédit-bail.

Le calendrier de remboursement des principaux passifs financiers décrits est détaillé dans le tableau ci-dessous (en milliers d'euros) :

	06/2016	06/2017	06/2018	06/2019	≥06/2020	Total
BPI France (ex Oséo)	-	150	300	300	750	1 500
Location financement	462	482	502	524	513	2 483
Total	462	632	802	824	1 263	3 983

Le calendrier de remboursement total (principal et intérêts) des passifs financiers décrits est détaillé dans le tableau ci-dessous (en milliers d'euros) :

	06/2016	06/2017	06/2018	06/2019	≥06/2020	Total
BPI France (ex Oséo)	-	150	300	300	750	1 500
Location financement	554	554	554	554	1 677	3 893
Total	554	704	854	854	2 427	5 393

10) Avantages au personnel

Les avantages au personnel correspondent aux indemnités dues aux salariés quittant l'entreprise de façon concomitante à leur départ en retraite. Lors de la clôture au 30 juin 2015, la Société a fait appel à un cabinet d'actuaire extérieur pour évaluer cette provision qui correspond à la valeur actualisée des obligations non financées par des actifs de couverture.

11) Autres passifs non courants

Les autres passifs non courants correspondent à la partie du paiement initial reçu d'AstraZeneca qui devrait être comptabilisé en revenus après le 30 juin 2016.

12) Capital

Capital social

Au 31 décembre 2014, le capital social se composait de 52 970 392 actions ordinaires de valeur nominale 0,05 euros, soit un capital social de 2 648 519,60 euros.

Le Directoire du 5 février 2015 a constaté la levée de 1 000 stock-options 2005, l'exercice de 60 000 BSAAR-2011 et 500 BSAAR-2012 portant ainsi le capital social à 2 651 594,60€ pour 53 031 892 actions. Le prix d'exercice reçu par la Société a été comptabilisé en capital social pour 3 milliers d'euros et en prime d'émission pour 124 milliers d'euros.

Le Directoire du 4 mars 2015 a constaté la souscription de 51 872 actions ordinaires réservées aux adhérents au Plan d'Epargne Entreprise (dont 38 904 actions gratuites résultant d'un abondement) ainsi que la levée de 1 500 stock-options 2005 portant ainsi le capital social à 2 654 263,20€ pour 53 085 264 actions. Le montant nominal et le prix d'exercice reçu par la Société afférent à ces opérations ont été comptabilisés en capital social pour 3 milliers d'euros et en prime d'émission pour 94 milliers d'euros.

Le Directoire du 14 avril 2015 a constaté la levée de 58 000 stock-options 2005, l'exercice de 23 500 BSAAR 2010 et de 7 000 BSAAR 2012 portant ainsi le capital social à 2 658 688,20€ pour 53 173 764 actions. Le prix d'exercice reçu par la Société a été comptabilité en capital pour un montant de 4 milliers d'euros et en prime d'émission pour 282 milliers d'euros.

Le Directoire du 1^{er} juillet 2015 a constaté la levée de 1 000 stock-options 2005, l'exercice de 35 000 BSA 2008, 11 546 BSA 2011-1, 51 940 BSA 2011-2, 50 500 BSA 2013, 22 000 BSAAR 2010, 164 000 BSAAR 2011, et de 14 600 BSAAR 2012 entre le 14 avril et le 30 mai 2015, portant ainsi le capital social à 2 676 217,50 € pour 53 524 350 actions. Le prix d'exercice reçu par la Société a été comptabilité en capital pour un montant de 17 milliers d'euros et en prime d'émission pour 685 milliers d'euros.

Emission de bons de souscription d'actions (« BSA »)

Le Directoire du 29 juillet 2011, agissant sur délégation donnée par l'assemblée générale du 29 juin 2011, a attribué 325 000 BSA dont 100 000 BSA 2011-1 et 225 000 BSA 2011-2, à des membres indépendants du Conseil de Surveillance, à des consultants et à des membres du Comité Scientifique. Chaque BSA a été souscrit à 0,01 euros et donne droit à la souscription d'une action nouvelle à un prix de 1,77 euros.

Le Directoire du 17 juillet 2013, agissant sur délégation donnée par l'Assemblée générale du 28 juin 2013 et après autorisation du Conseil de surveillance, a attribué 237 500 BSA 2013 à un nouveau membre indépendant du Conseil de Surveillance, à des consultants et à des membres du Comité Scientifique. Chaque BSA 2013 a été souscrit à 0,01 euros et donne droit à la souscription d'une action nouvelle à un prix de 2,36 euros. Il restait 62 500 BSA 2013 non attribués sur les 300 000 autorisés par l'Assemblée. Le Directoire réuni le 18 septembre 2013, après autorisation du Conseil de surveillance, a attribué 50 000 BSA 2013 (« BSA 2013-1 ») à un consultant de la Société. Chaque BSA 2013-1 a été souscrit à 0,01 euros et donne droit à la souscription d'une action nouvelle à un prix de 2,35 euros Le prix de souscription reçu par la Société a été comptabilisé en prime d'émission pour respectivement 2 et 1 milliers d'euros.

Le Directoire du 16 juillet 2014, agissant sur la délégation donnée par l'Assemblée générale du 27 mars 2014 et après autorisation du Conseil de Surveillance, a attribué 150 000 BSA 2014 à des consultants de la société. Chaque BSA 2014 a été souscrit à 0,01 euros et donne droit à la souscription d'une action nouvelle à un prix de 8,65 euros. Le prix de souscription reçu par la Société a été comptabilisé en prime d'émission pour un montant de 2 milliers d'euros.

Le Directoire du 27 avril 2015, agissant sur la délégation donnée par l'Assemblée générale du 27 avril 2015 et après autorisation du Conseil de Surveillance, a attribué 80 000 BSA 2015-1 à des membres

du Conseil de Surveillance et à des membres du Scientific Advisory Board. Chaque BSA 2015-1 peut être souscrit à 0,96 euros et donne droit à la souscription d'une action nouvelle à un prix de 9,59 euros. La période de souscription des BSA 2015-1 est en cours à la date du présent rapport, elle expirera le 25 septembre 2015.

Emission de bons de souscription et/ou d'acquisition d'actions remboursables (« BSAAR »)

Le 18 juin 2010, utilisant une délégation donnée par l'assemblée générale du 23 juin 2009, la Société a procédé à la distribution de 100 000 BSAAR 2010 aux dirigeants et à certains salariés qui ont intégralement été souscrits. Chaque BSAAR 2010 donne droit à la souscription d'une action nouvelle à un prix de 2,34 euros. La période d'exercice des BSAAR 2010 a expiré le 18 juin 2015, l'intégralité des BSAAR 2010 a été exercée par les bénéficiaires.

Le 9 septembre 2011, agissant sur délégation donnée par l'assemblée générale du 29 juin 2011, la Société a proposé 1 000 000 BSAAR 2011 à certains salariés et mandataires sociaux. Le 11 janvier 2012, le Directoire a constaté la souscription de 650 000 BSAAR-2011 sur les 1 000 000 BSAAR 2011 proposés. Chaque BSAAR 2011 donne droit à la souscription d'une action nouvelle à un prix de 2,04 euros. Depuis le 9 septembre 2013, les BSAAR 2011 sont intégralement disponibles. La période d'exercice des BSAAR 2011 a été fixée à 10 ans à compter de leur émission.

Le 27 mai 2013 agissant sur délégation donnée par l'assemblée générale du 28 juin 2012, la Société a proposé 200 000 BSAAR 2012 aux salariés. Le 3 juillet 2013, le Directoire a constaté la souscription de 146 050 BSAAR 2012 sur les 200 000 BSAAR 2012 proposés. Chaque BSAAR 2012 donne droit à la souscription d'une action nouvelle à un prix de 2,04 euros. Depuis le 27 mai 2015, les BSAAR 2012 sont intégralement disponibles. La période d'exercice des BSAAR 2012 a été fixée à 10 ans à compter de leur émission. Le prix de souscription reçu par la Société a été comptabilisé en prime d'émission pour 16 milliers d'euros.

Capital potentiel

Au 30 juin 2015, le nombre d'actions qui pourraient être émises du fait des bons de souscription d'actions distribués (536 814), des options de souscription d'actions distribuées (60 000 actions), et de l'exercice des BSAAR distribués (470 150) s'élève à 1 066 964, soit environ 1,95 % du capital de la Société sur la base totalement diluée au 30 juin 2015 (soit un nombre total d'actions composant le capital de la Société de 54 591 314).

Actions propres

Un contrat de liquidité a été conclu avec la société Gilbert Dupond avec effet au 31 août 2012. Au 30 juin 2015, dans le cadre de ce contrat de liquidité, le nombre d'actions propres détenues est de 26 811 (33 310 au 31 décembre 2014) pour un montant total de 351 milliers d'euros (266 milliers d'euros au 31 décembre 2014). Le solde en espèce du compte de liquidité se monte à la même date à 335 milliers d'euros (233 milliers d'euros au 31 décembre 2014).

13) Produits opérationnels

Revenus des accords de collaboration et de licence

Pour la période de six mois se terminant au 30 juin 2015, le chiffre d'affaires se compose essentiellement des revenus liés à l'accord signé avec AstraZeneca en avril 2015. Le montant reconnu en chiffre d'affaires au 30 juin 2015 s'élève à 2,5m€ (voir paragraphe 2 « Principes comptables »).

Le poste se compose également des revenus liés à l'accord de licence exclusive pour le développement et la commercialisation d'un candidat-médicament signé avec Bristol-Myers Squibb en juillet 2011:

- Un paiement forfaitaire à la signature de l'accord pour un montant de 24,9m€ (soit 35,3m\$), reçu intégralement en juillet 2011 mais dont la comptabilisation a été étalée sur la durée anticipée du programme clinique engagé au moment de la signature ;
- La refacturation des coûts de sous-traitance nécessaire à l'achèvement d'études en cours que la Société est en charge de mener à terme.

Financements publics de dépenses de recherche

Au 30 juin 2015, l'estimation du crédit d'impôt recherche comptabilisé dans le cadre de l'arrêté intermédiaire est calculée sur la base du volume des dépenses éligibles de la période (30% de ces dépenses).

14) Achats consommés de matières, produits et fournitures, autres achats et charges externes

Les achats consommés de matières, produits et fournitures comprennent principalement le coût d'achat des produits et substances pharmaceutiques achetés par la Société à des tiers et consommés au cours de l'exercice.

Les autres achats et charges externes s'analysent comme suit (en milliers d'euros) :

	30 juin 2015	30 juin 2014
Sous-traitance	(4 689)	(5 061)
Honoraires non scientifiques	(693)	(503)
Frais de déplacements et de congrès	(538)	(581)
Locations, maintenance et charges d'entretien	(463)	(417)
Honoraires de conseils scientifiques et médicaux	(396)	(403)
Marketing, communication et relations publiques	(170)	(187)
Jetons de présence	(100)	(100)
Télécommunications	(56)	(41)
Assurance	(50)	(55)
Frais bancaires	(16)	(12)
Autres	(44)	3
Autres achats et charges externes	(7 214)	(7 358)

L'augmentation des honoraires non scientifiques résultent des frais d'avocats relatifs à l'accord signé avec AstraZeneca.

15) Coûts de personnel

Ce poste s'élève respectivement à 5.1m€ et 3.6m€ pour les périodes de six mois closes les 30 juin 2015 et 2014. La Société employait 110 personnes au 30 juin 2015, contre 90 au 30 juin 2014.

La hausse du poste résulte principalement du recrutement d'une vingtaine de collaborateurs représentant une augmentation d'environ 20% de l'effectif (0,9m€) et d'une augmentation du bonus collectif suite à l'accord AstraZeneca.

16) Autres charges

Les autres charges s'analysent comme suit (en milliers d'euros) :

	30 juin 2015	30 juin 2014
Impôts et taxes	(139)	(112)
Autres charges	(76)	(42)
Autres charges	(215)	(150)

17) Produits financiers et charges financières

Les produits et charges financiers s'analysent comme suit (en milliers d'euros) :

	30 juin 2015	30 juin 2014
Produits sur actifs financiers	331	242
Gains de change	2 020	72
Autres produits financiers	19	23
Produits financiers	2 370	338
Intérêts nets payés sur les emprunts	(72)	(86)
Pertes de change	(103)	(53)
Autres charges financières	(123)	(4)
Charges financières	(298)	(143)
Résultat financier, net	2 073	195

Au 30 juin 2015, le poste se compose essentiellement d'un gain de change relatif à l'encaissement du paiement initial du contrat signé avec AstraZeneca (1,9m€).

Les intérêts payés sur les emprunts, incluant les contrats de location-financement, comprennent notamment les intérêts sur la location-financement immobilière (acquisition et rénovation des principaux locaux de la Société). Ces charges sont nettes des intérêts reçus ou à recevoir sur l'avance-preneur versée comme garantie dans le cadre de cette location-financement.

18) Impôt sur le résultat

Compte tenu de son stade de développement qui ne permet pas d'établir des projections de résultats jugées suffisamment fiables, la Société ne comptabilise pas les actifs nets d'impôts différés. Les différences temporaires principales sont liées aux locations financement, aux provisions pour engagement de retraite et aux pertes fiscales reportables. Au 30 juin 2015, le montant d'impôt différé actif hors pertes fiscales reportables s'élève à 75 milliers d'euros (72 milliers d'euros au 31 décembre 2014).

Selon la législation en vigueur, la Société disposait de déficits fiscaux indéfiniment reportables pour un montant total cumulé de 154m€ au 31 décembre 2014 (127m€ au 31 décembre 2013).

19) Engagements, passifs éventuels et litiges

Notre filiale Platine Pharma Service a reçu une proposition de rectification suite à une vérification de comptabilité en date du 4 avril 2012. Le redressement notifié s'élève à 91 milliers d'euros. Cette notification fait l'objet d'une contestation par Platine Pharma Services. Le contrôle portant sur une période antérieure à l'entrée de la société Transgène au capital de Platine Pharma Services, le passif éventuel résultant de ce redressement ne concernerait qu'Innate Pharma SA du fait de la garantie de

passif. La Société, confiante dans le bien fondé de ses positions, n'a pas estimé nécessaire de devoir comptabiliser une provision pour risque.

Innate Pharma a des passifs éventuels se rapportant à des actions en justice de nature prud'homale survenant dans le cadre habituel de ses activités. Chacun des litiges connus ou procédures en cours dans lesquels la Société est impliquée a fait l'objet d'un examen à la date d'arrêté des comptes après avis des conseils juridiques. Sur la base des informations dont elle dispose, la Société, confiante dans le bien fondé de ses positions, ne considère pas avoir de risque certain à ce jour. En conséquence, aucune provision n'a été enregistrée au 30 juin 2015.

20) Relations avec les parties liées

Rémunération des membres du comité exécutif

Les rémunérations présentées ci-après, octroyées aux membres du comité exécutif de la Société, ont été comptabilisées en charges au cours des périodes présentées (en milliers d'euros) :

	30 juin 2015	30 juin 2014
Salaires et autres avantages à court terme	711	398
Cotisations de retraite complémentaire	6	7
Honoraires	311	235
Rémunération des membres du comité exécutif	1 028	640

Le comité exécutif comptait sept membres au 30 juin 2015 (six au 30 juin 2014).

21) Résultats par action

Résultat de base

Le résultat de base par action est calculé en divisant le bénéfice net revenant aux actionnaires de la Société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période.

	30 juin 2015	30 juin 2014
Résultat de la période (en milliers d'euros)	(6 974)	(9 039)
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation	53 160	47 337
Résultat de base par action (€ par action)	(0,13)	(0,19)

Résultat dilué

Le résultat dilué par action est calculé en augmentant le nombre moyen pondéré d'actions en circulation du nombre d'actions qui résulterait de la conversion de toutes les actions ordinaires ayant un effet potentiellement dilutif. Au 30 juin 2015 et 2014, les bons de souscription d'actions, les options de souscription d'actions et les actions gratuites attribuées mais non encore acquises n'ont pas d'effet dilutif. En effet, ils induisent une augmentation du résultat par action. Ainsi le résultat dilué par action est identique au résultat par action.

	30 juin 2015	30 juin 2014
Résultat de la période	(6 974)	(9 039)
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en milliers d'actions)	53 160	47 337
Ajustement pour effet dilutif des bons, options de souscription	-	-
Résultat dilué par action (€ par action)	(0,13)	(0,19)

22) Événements postérieurs à la clôture

Le Directoire du 1^{er} juillet 2015 agissant sur délégation donnée par l'Assemblée générale du 27 avril 2015, a proposé d'une part 1 499 207 BSAAR 2015 à certains salariés et mandataires sociaux et d'autre part 25 000 BSA 2015-2 à un membre du Conseil de surveillance. La période de souscription s'achèvera le 30 novembre 2015.

23) Compte de résultat par fonction

Le compte de résultat par fonction se présente comme suit (en milliers d'euros) :

	30 juin 2015	30 juin 2014
Revenus des accords de collaboration et de licence	3 092	1 027
Financements publics de dépenses de recherche	3 344	3 110
Produits opérationnels	6 436	4 137
Dépenses de recherche et développement	(12 754)	(10 890)
Frais généraux	(2 728)	(2 310)
Charges opérationnelles nettes	(15 482)	(13 200)
Résultat opérationnel	(9 046)	(9 063)
Résultat financier net	2 073	195
Quote-part de résultat de société mise en équivalence	-	(170)
Résultat net de la période	(6 974)	(9 039)

Conformément à IFRS 8 – Secteurs opérationnel, l'information présentée ci-dessus est basée sur le reporting interne présenté au Principal Décideur Opérationnel aux fins de prise de décision. Les fonctions analysées dans le reporting interne de la Société sont les suivants : frais généraux (General & Administration, ou G&A) et dépenses de recherche et développement (Research & Development, ou R&D). Le cœur de métier de la Société consiste à gérer un portefeuille de candidat-médicaments (identification puis développement des candidat-médicaments). Les coûts relatifs à cette activité sont regroupés dans le secteur R&D. Les coûts des fonctions supports (finance, ressources humaines, juridique...) sont regroupés dans le secteur G&A.

4. Attestation du responsable de l'information

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes condensés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité figurant en page 3 présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Le Président du Directoire

Monsieur Hervé Brailly

RELATIONS INVESTISSEURS

Laure-Hélène Mercier

Directeur, Relations Investisseurs

117, Avenue de Luminy - BP 30191

13 009 Marseille FRANCE

Tél : +33 (0)4 30 30 30 87

Fax : +33 (0)4 30 30 30 00

investors@innate-pharma.com



innate pharma